

**Licence professionnelle Nautisme et métiers de la
plaisance**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Nautisme et métiers de la plaisance. 2016, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02039459

HAL Id: hceres-02039459

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039459>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Nautisme et métiers de la plaisance

- Université de Bretagne-Sud - UBS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologie

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) spécialité *Nautisme et métiers de la plaisance* s'adresse à des étudiants en formation initiale ayant un niveau bac+2 et à des professionnels du nautisme souhaitant compléter leur formation. Il s'agit de former des professionnels pluri-compétents, opérationnels et autonomes disposant de connaissances dans l'ensemble des activités relatives à la plaisance et aux enjeux de la bande littorale, d'une culture technique élargie dans les domaines nautiques et portuaires (plaisance), de connaissances scientifiques spécifiques (matériaux, motorisation, maintenance) et de connaissances en marketing, en gestion de clientèle, d'aptitude au conseil et de diagnostic technique. La formation, d'une durée d'un an, est dispensée à la faculté des sciences et sciences de l'ingénieur à Lorient. Elle délivre 467 heures de cours en présentiel entre septembre et février, période à l'issue de laquelle les étudiants sont en stage (14 semaines minimum). Elle vise l'insertion professionnelle dans des structures variées au sein des ports de plaisance : auprès des équipementiers maritimes (entretien, construction et réparation de bateaux de plaisance), auprès des entreprises de location de bateaux de plaisance, des entreprises de manutention et d'entretien, des compagnies d'armement maritime, enfin des services (privés ou publics) de balisage et de sécurité maritime et des écoles de voile (responsabilité technique).

Synthèse de l'évaluation

La formation a pour priorité l'acquisition de compétences professionnelles grâce à un fort positionnement vis-à-vis des milieux socio-économiques. Les structures employeurs visées recouvrent un ensemble riche et diversifié des services de production ce qui constitue un atout dans le contexte de faible croissance sur le secteur. La formation est structurée de manière claire en huit Unités d'Enseignement (UE) répondant aux objectifs de formation de la LP. Le stage d'une durée significative (14 semaines minimum) contribue, avec le projet tuteuré proposé par des entreprises, à intégrer de manière opérationnelle les étudiants auprès des professionnels.

Les connaissances et compétences visées sont regroupées de manière explicite au sein des UE : sur les huit UE composant le cursus, six sont au cœur des spécificités de la plaisance et du nautisme : activités nautiques et portuaires, conseils et diagnostics techniques, projets tuteurés, stages et conférences. Deux UE développent des enseignements plus généraux, « organisation et management » et « monde de l'entreprise et communication ». La transposition au secteur concerné mérite d'être clarifiée pour informer sur les compétences commerciales et managériales nécessaires à la satisfaction et la fidélisation de la clientèle.

L'équilibre minimum nécessaire entre d'une part des professionnels du nautisme et d'autre part des enseignants au sein d'une LP est atteint. Le conseil de perfectionnement accorde aussi une place significative aux professionnels et la LP bénéficie notamment de la présence d'un conseiller départemental, responsable du cluster nautique, gage d'une bonne adaptation de la formation aux besoins exprimés par les milieux socio-économiques. Dans le cadre de la démarche d'animation du cluster nautisme, l'Université de Bretagne-Sud et le conseil général du Morbihan co-organisent les « Entretiens du Cluster Nautisme » : un rendez-vous annuel des acteurs de la filière nautique, permettant d'échanger sur des thématiques transversales et d'intérêt général et sollicitant des thèmes de projets et/ou de recherches de la part de la LP. L'implication des professionnels dans cette LP renforce donc sa pertinence.

La LP accueille de 17 à 22 étudiants selon les années avec un nombre croissant d'étudiants issus de la formation continue et d'un nombre régulier de VAE (validation des acquis de l'expérience) ce qui constitue un bon indice d'adéquation avec les besoins des milieux socioprofessionnels. En revanche le dossier n'est pas étayé sur des éléments objectifs concernant l'insertion professionnelle. Il manque donc des informations issues des suivis de cohortes au-delà du parcours d'études.

Points forts :

- Un positionnement clair en termes d'objectifs professionnels dans un milieu socio-économique diversifié offrant des débouchés convaincants.
- Des actions de professionnalisation importantes et des partenariats cohérents (veille permanente et anticipation des besoins grâce aux actions de type colloques et des partenariats engagés).
- Un appui sur des laboratoires cohérents avec le secteur de professionnalisation.
- Des enseignements concentrés entre septembre et février, permettant ensuite une mise en situation professionnelle optimale sur le second semestre et adaptés aux contraintes saisonnières de la profession.
- Un Conseil de perfectionnement actif et moteur de l'amélioration de la formation.

Points faibles :

- Equipe pédagogique un peu trop restreinte.
- Manque d'informations en matière de suivi des étudiants relatif à l'insertion professionnelle et au suivi de carrière.
- Manque de précisions et de données propres à l'évaluation des enseignements, l'acquisition des compétences, l'implication des professionnels, les modalités d'évaluation des enseignements et sur le niveau de satisfaction des étudiants,
- Volume horaire insuffisant des cours de langue (anglais).

Recommandations :

- Il conviendrait de disposer de données précises sur l'insertion professionnelle des étudiants et plus globalement de mettre en place les outils et indicateurs permettant de mesurer le niveau de satisfaction des étudiants.
- L'équipe pédagogique pourrait s'étoffer en prenant appui sur l'ensemble des ressources académiques de l'environnement (laboratoires de recherche proches, intervenants issus d'autres licences professionnelles régionales). Le développement d'enseignements en partie organisés à distance pourrait faciliter l'implication de ressources humaines éloignées. Il pourrait être recommandé d'établir un rapprochement avec la Fédération des Industries Nautiques (F.I.N.) pour accentuer les possibilités d'insertions professionnelles en permettant de communiquer auprès des professionnels.
- Il conviendrait également de préciser comment est traitée la nécessaire maîtrise des attitudes et savoir-faire inhérents au domaine commercial et à la commercialisation des services en particuliers, et de développer le volume horaire lié à l'apprentissage de l'anglais.
- Le conseil de perfectionnement devrait être étoffé en intégrant des représentants des étudiants et des diplômés.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La construction du cursus est cohérente au regard des objectifs annoncés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former des responsables au sein d'entreprises capables de gérer la relation client dans ses attentes de consommation du nautisme sous diverses formes (location, entretien et maintenance, achat, etc.). - Apporter aux clients des réponses plus techniques (maintenance, rénovation, réparation, conseils...). <p>Concernant les modules relatifs aux deux UE « organisation et</p>
---	---

	<p>management » et « monde de l'entreprise et communication », le dossier présenté n'informe pas sur l'adaptation ou les transpositions possibles au secteur du nautisme.</p> <p>C'est un point important car la qualité du développement des réponses entreprises et des compétences apportées aux futurs professionnels ne permettent pas de satisfaire des attentes économiques dans ce secteur si les compétences commerciales ne sont pas traitées de manière conséquente.</p> <p>La satisfaction et la fidélisation des consommateurs du secteur dépendent de la qualité des relations commerciales proposées.</p> <p>Au sein de ces deux UE, il est à vérifier que ces aspects soient traités.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>A l'échelle régionale, existent quatre formations relativement comparables, mais ayant des positionnements moins polyvalents et plus spécialisés (techniciens industriels ; commerciaux ; gestionnaires de structures sportives...). La situation semble être plus celle d'une complémentarité que d'une concurrence.</p> <p>La présentation du marché et des besoins socio-professionnels est claire. Si l'environnement socio-économique est un secteur spécialisé (nautisme et plaisance), les structures employeurs visées recouvrent un ensemble riche et diversifié des services et productions : port, fabricant, détaillant-loueur, chantier, formation. Dans un contexte de crise pour le domaine de la fabrication de voilier, cette diversification est un atout.</p> <p>Le dossier présente de nombreux établissements professionnels et institutions impliqués dans le fonctionnement de la LP : Conseil Départemental du Morbihan, Sellor (gestion de ports de plaisance sur le pays de Lorient) et Sagemor (qui gèrent 75 % des places de port du Morbihan), Chambre de commerce du Morbihan. On regrette cependant le manque de précisions sur la participation de ces structures au fonctionnement de la formation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la formation est assuré par un professeur des universités, enseignant-chercheur à l'Université Bretagne-Sud (UBS) au Laboratoire d'Ingénierie des Matériaux, qui travaille sur les matériaux composites et bio-composites afin de proposer une alternative aux plastiques issus de l'industrie pétrochimique. Ses travaux de recherche sont au cœur du secteur du nautisme car ils visent à apporter des solutions moins impactantes sur l'environnement.</p> <p>Il est le directeur d'étude (DE) qui assure le suivi quotidien, le recrutement des enseignants et la promotion de la formation. Le DE est aidé d'un enseignant-chercheur, d'un professionnel du nautisme (un responsable du cluster Nautique) et d'un ingénieur transfert « Nautisme et Construction Navale ». Ce dernier apparaît comme une ressource importante pour le développement des relations avec les entreprises.</p> <p>Cette équipe resserrée a une fonction de conseil des études (bilans d'année et préconisations soumises au conseil de perfectionnement).</p> <p>L'équipe pédagogique au sens large comprend deux professeurs des universités, trois maîtres de conférences, un ingénieur de recherche et un ingénieur transfert. Les enseignants-chercheurs assurent 155h (équivalent TD) de cours, mais on ne sait pas quelles sont les UE concernées.</p> <p>Le dossier ne précise pas les informations relatives aux intervenants professionnels (identité, responsabilités d'UE, volume horaire d'enseignements assurés) ce qui manque pour apprécier pleinement ce point.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>17 à 22 étudiants selon les années composent une promotion. Les effectifs sont stables depuis cinq ans.</p> <p>La part des étudiants inscrits en formation initiale reste également stable sur cinq ans (13 étudiants), enregistrant une hausse en 2015 (16).</p> <p>Trois à cinq étudiants en VAE sont accueillis chaque année (à l'exception de l'année 2015). Leur présence témoignait, au moins jusqu'à 2015, de la pertinence de l'offre de formation pour le secteur.</p> <p>Il n'est pas précisé dans le dossier si le nombre d'étudiants pouvant être accueillis est limité.</p> <p>Le taux de réussite moyen est régulier et élevé : 91 %.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation s'appuie sur des interventions et des apports d'enseignants-chercheurs travaillant notamment sur le secteur nautique et les activités en relation (équipe d'accueil LIMAT-B - Laboratoire d'Ingénierie des Matériaux de Bretagne - et l'unité mixte de recherche CNRS CERHIO - Centre de Recherches Historiques de l'Ouest, notamment). Les interventions pédagogiques sont bien adossées aux expertises scientifiques des intervenants (conception des matériaux, gestion du littoral, histoire de la plaisance...), ce qui crédibilise son positionnement interdisciplinaire.</p> <p>La place de la recherche reste ténue (pas de cours d'initiation à la recherche, pas d'activités académiques) ce qui n'est pas problématique au regard des objectifs d'une LP.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les relations avec les milieux socio-économiques sont nombreuses et régulières. Les partenaires cités sont des acteurs importants au niveau régional et donnent ainsi toute sa légitimité à la LP.</p> <p>Il est écrit dans le dossier que près de la moitié des enseignements sont assurés par des professionnels. Cependant, cette affirmation est insuffisamment étayée : il manque des précisions importantes et claires sur cette répartition, l'identité ou la qualification des principaux intervenants professionnels.</p> <p>La connaissance des milieux professionnels représente une part importante de l'enseignement (visites de sites et d'entreprises, participation à des événements et des salons). La formation est associée notamment à une manifestation socioprofessionnelle « les entretiens du nautisme » qui facilite le développement de réseau et la prospection de stage pour les étudiants (les projets tuteurés sont basés sur des commandes d'entreprises d'études appliquées). Les stages sont articulés au projet professionnel de chaque étudiant.</p> <p>Pour autant la Fédération des Industries Nautiques n'est pas mentionnée dans le dossier alors qu'elle a pour vocation de défendre, représenter et promouvoir les métiers de la filière nautique française, en France et à l'international. Cette omission est regrettable : parmi les adhérents de cette fédération, regroupés en 11 métiers de l'industrie et des services nautiques, on retrouve un nombre important d'acteurs de la filière concernée, tels que des constructeurs, des loueurs fluviaux et maritimes ainsi que des entreprises impliquées dans le négoce, la maintenance, les services et la grande plaisance.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est claire et reflète globalement de manière satisfaisante les attendus de la formation, sous réserve de précisions relatives à la capacité attendue : « Anticiper les besoins et être à l'écoute des clients ».</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages et des projets conduits en lien avec des professionnels répond aux exigences attendues d'une formation de type LP.</p> <p>L'UE7 (projet tuteuré) représente 160h par étudiant, soit 27 % du temps de formation total. Les projets sont proposés par les entreprises, ce qui garantit un traitement du sujet connecté à leurs attentes, comme en témoignent les thèmes suivants : le développement de nouvelles activités nautiques, l'ouverture de la plaisance à un public plus large, la reconquête des plaisanciers perdus, l'augmentation des temps de pratique, l'évolution de la pratique collaborative, en conservant toujours pour fil rouge la préoccupation de l'écoconception.</p> <p>La logique attendue des projets étant la participation au développement de la filière, on peut considérer sur ce point une forte implication des entreprises comme des étudiants.</p> <p>L'UE8 (stage entreprise) est au minimum de 14 semaines et débute fin février. La période mars-avril est importante dans le secteur du nautisme en termes de préparation pour la saison (avril à décembre). Cette période garantit une disponibilité des professionnels plus importante qu'en haute saison pour les étudiants et un soutien à la préparation de la saison pour les professionnels.</p> <p>Malgré tout, le dossier présenté ne donne pas suffisamment de renseignements relatifs à la nature des stages effectués et aux activités des entreprises d'accueil.</p>

<p>Place de l'international</p>	<p>Ce point est peu détaillé : il est fait mention de l'accueil de quelques étudiants étrangers et du départ de quelques étudiants en stage à l'étranger, mais il manque des informations chiffrées (nombre) et qualifiées (origine ou destination) sur ce point dans le dossier. Cette faiblesse ne semble pas rédhitoire pour une LP qui s'attache avant tout à répondre aux spécificités de la production, de la distribution et de la consommation du nautisme en France et particulièrement dans l'Ouest.</p> <p>Un enseignement d'anglais de 30 heures est assuré. Ce volume horaire dans une maquette très diversifiée se justifie par la dimension touristique de la filière nautique, mais pourrait être augmenté : sur 17 semaines, cela revient à moins de deux heures par semaine. Dans le secteur du tourisme une seconde langue peut sembler nécessaire. Cependant, les objectifs de cet enseignement ne sont pas précisés : anglais usuel ou anglais technique. En outre, le dossier ne précise pas s'il y a préparation à une certification.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est fondé en particulier sur la connaissance voire l'expérience du secteur nautisme/plaisance, ainsi que sur la maturité du projet professionnel, ce qui est cohérent pour une LP.</p> <p>Les modalités de sélection pourraient être mieux précisées.</p> <p>La très grande majorité des étudiants est issue d'une deuxième année de licence générale (entre 86 % et 95 % par an), mais dont la mention n'est pas indiquée.</p> <p>Le bureau du service formation continue assure aux adultes en reprise d'études ou validation d'acquis, l'accueil et l'accompagnement sur les formations et les financements. La LP accueille chaque année deux à trois étudiants en VAE et un à deux en VAP (validation des acquis professionnels), mais les modalités d'attribution ne sont pas précisées. Le public de formation continue (quatre à neuf apprenants par an) représente un poids notable dans les effectifs : entre 27 % et 41 % des effectifs selon les années.</p> <p>De manière générale, l'accompagnement des étudiants pour réussir leurs études est une préoccupation, en témoignent les mesures d'accompagnement mises en place et l'écoute qui leur est accordée. La volonté de réussir l'insertion des étudiants s'exprime par la mise en place d'ateliers tels que des simulations d'entretiens de recrutement, et également des participations aux journées techniques d'Eurolarge Innovation, des visites de sites et d'entreprises du secteur de la plaisance et des rencontres avec des professionnels, et la participation aux entretiens du nautisme.</p> <p>Cela favorise la recherche de stage et d'emploi et constitue un point fort dans l'objectif d'insertion de la LP.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements semblent être majoritairement basés sur une pédagogie inversée adaptée aux enjeux de professionnalisation. Ce point mériterait toutefois d'être mieux explicité, d'autant plus que le poids des cours magistraux (presque 50 % de la maquette) est important.</p> <p>Il n'est pas fait mention d'usage particulier du numérique et du e-learning.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont déterminées dans le respect de la charte des examens de l'UBS (modalités de contrôle des connaissances, coefficients).</p> <p>Ce point devrait être mieux explicité globalement : modalité de délivrance du diplôme et fonctionnement des jurys d'examen.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'acquisition des compétences se fait en deux temps : première partie d'année centrée sur la formation, puis mise en situation professionnelle pour appliquer ses connaissances et compétences (étape faisant l'objet d'une évaluation par la structure d'accueil).</p> <p>Le supplément au diplôme utilisé par la formation n'est pas fourni.</p> <p>Cet item reste trop peu renseigné, ce qui est un manque important pour une LP.</p>

<p>Suivi des diplômés</p>	<p>On dispose de quelques données statistiques générales fournies par l'Observatoire de l'Insertion Professionnelle (OIP), montrant notamment un taux de poursuite d'études faible (satisfaisant pour une LP).</p> <p>Une insertion avérée est annoncée mais n'est pas étayée sur des éléments objectifs. Il manque donc des informations issues des suivis de cohortes au-delà du parcours d'études.</p> <p>Une enquête qualitative de l'OIP de l'UBS est annoncée sans fournir de données.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un Conseil de perfectionnement adapté (prenant en compte des représentants de l'équipe pédagogique - sept personnes - et des représentants des milieux socio-professionnels - cinq personnes) est effectif. Il a participé à la définition et la validation des objectifs pédagogiques et professionnels de la LP, ainsi que des compétences visées. Il est informé du fonctionnement de la formation, et sollicité pour évaluer et faire évoluer le déroulement de la formation, les relations avec les milieux sociaux professionnels, la communication.</p> <p>Cependant, on notera l'absence de représentant étudiant ou ancien diplômé dans ce conseil de perfectionnement, absence regrettable.</p> <p>Un Conseil des études est mis en place en fin de semestre avec les étudiants avec pour objectif une évaluation qualitative des enseignements (contenu, charge de travail) mais les modalités de cette évaluation ne sont pas communiquées, ce qui est regrettable.</p>

Observations de l'établissement

Lorient, le 4 juillet 2016

DOSSIER SUIVI PAR :

Cellule d'aide au pilotage
lucie.garnier@univ-ubs.fr
02 97 01 70 66

Jean PEETERS,
Président de l'Université Bretagne
Sud

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département évaluation
des formations et diplômes
Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

UNIVERSITE BRETAGNE SUD

Objet : Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES – Licence Professionnelle NAUTISME ET MÉTIERS DE LA PLAISANCE – B2017-EV-0561718N-S3LP170012106-013853-RT.

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence professionnelle Nautisme et métiers de la plaisance.

La lecture du rapport du HCERES soulève de notre part les observations de portée générale suivantes :

Les experts ont dans leur rapport su mettre en avant les qualités de la formation.

Parmi les remarques concernant l'amélioration à porter, l'UFR de Sciences et Sciences de l'Ingénieur s'engage durant le nouveau contrat quadriennal :

- À travailler à la mise en place d'un suivi et portefeuilles des compétences,
- À généraliser l'évaluation des enseignements,
- À finaliser un dispositif de suivi des diplômés.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS
Président de
l'Université Bretagne Sud



Présidence

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

